



HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2023-057

PUBLIÉ LE 9 JUIN 2023

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Sous préfecture de Brioude

43-2023-06-02-00003 - Arrêté préfectoral N° SPB 2023/58 en date du 2 juin 2023 prononçant le transfert à la commune de CONNANGLES de la totalité des biens, droits et obligations de la section Mouret - Commune de CONNANGLES (2 pages)

Page 3

43_SDIS_Service départemental d'incendie et de secours de Haute-Loire /

43-2023-06-08-00003 - Délibération 2023 25 04 -03 Vote du compte administratif (83 pages)

Page 6

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2023-06-02-00003

Arrêté préfectoral N° SPB 2023/58 en date du 2 juin 2023 prononçant le transfert à la commune de CONNANGLES de la totalité des biens, droits et obligations de la section Mouret - Commune de CONNANGLES



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° SPB 2023/58 EN DATE DU 2 JUIN 2023
PRONONÇANT LE TRANSFERT À LA COMMUNE DE CONNANGLES DE LA TOTALITÉ DES
BIENS, DROITS ET OBLIGATIONS DE LA SECTION DE MOURET -
COMMUNE DE CONNANGLES**

Le préfet de la Haute-Loire,

VU les articles L.2411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2411-11 ;

VU le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Eric ETIENNE en qualité de préfet de la Haute-Loire ;

VU le décret du Président de la République du 8 juin 2021 portant nomination de Madame Catherine HALLER en qualité de sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;

VU l'arrêté préfectoral n° SG/COORDINATION N°2023-04 en date du 24 janvier 2023, portant délégation de signature à Madame Catherine HALLER, sous-préfète de l'arrondissement de Brioude ;

VU la demande de la majorité des membres de la section de Mouret en date du 24 octobre 2022, se prononçant pour le transfert à la commune de la totalité des biens, droits et obligations de la section de Mouret, commune de Connangles ;

VU la délibération du conseil municipal de Connangles, en date du 25 novembre 2022, se prononçant pour le transfert à la commune de la totalité des biens, droits et obligations de la section de Mouret, commune de Connangles ;

VU la liste des membres de la section de Connangles arrêtée par le maire ;

VU la liste des électeurs de la section de Connangles arrêtée par le maire ;

CONSIDÉRANT l'absence de commission syndicale ;

CONSIDÉRANT les demandes de transfert à la commune de la totalité des biens, droits et obligations de la section de Mouret, commune de Connangles, du conseil municipal et de la moitié des membres de la section de Mouret, commune de Connangles ;

CONSIDÉRANT conformément à l'article L.2411-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert sur demande conjointe est prononcé par le représentant de l'État dans le département ;

SUR la proposition de la secrétaire générale de la sous-préfecture de Brioude ;

ARRÊTÉ

article 1^{er} :

La totalité des biens, droits et obligations de la section de Mouret, commune de Connangles, est transférée à la commune de Connangles.

article 2 :

Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par affichage en mairie de Connangles.

article 3 :

Le maire de la Connangles est chargée d'accomplir toutes les formalités domaniales et fiscales nécessaires à ce transfert.

article 4 :

La secrétaire générale de la sous-préfecture de Brioude est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Brioude, le 2 juin 2023
Pour le préfet et par délégation,
La sous-préfète,

SIGNE

Catherine HALLER

Conformément aux dispositions de l'article R421-5 du code de la Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa notification conformément à l'article R421-1 du même code.

Afin de prévenir tout contentieux, un recours gracieux peut être exercé auprès de mes services dans ce même délai de 2 mois.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

43_SDIS_Service départemental d'incendie et de secours de Haute-Loire

43-2023-06-08-00003

Délibération 2023 25 04 -03 Vote du compte administratif



Extrait du Registre des délibérations
du Conseil d'administration

Séance du 25 avril 2023

Membres en exercice : 22
Présents : 16
Procuration : 3
Nombre de votants : 19
Votes pour : 19
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation :
25 mars 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-03

Vote du compte administratif

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril, à 9 h 30, le Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application des articles L 1424-27 et L 1424-28 du code général des collectivités territoriales sur convocation et sous la présidence de M^{me} Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Membre de plein droit

Était présent : M. Aurélien DUVERGEY, directeur des services du cabinet de la Préfecture.

Était excusé : M. Eric ETIENNE, Préfet de la Haute-Loire.

Membres élus avec voix délibérative

Titulaires :

M^{mes} Marie-Agnès PETIT, Nicole CHASSIN, Sophie COURTINE, Christiane MOSNIER, Blandine PRORIOL, Christelle VALANTIN,

MM Jean-Paul AULAGNIER, Rémi BARBE, Michel BRUN, Olivier CIGOLOTTI, Philippe DELABRE, André FERRET, Pierre LIOGIER, Jean-Luc VACHELARD, Jean-Paul VIGOUROUX, Jean-Louis REYNAUD.

Excusés :

M^{mes} Blandine DELEAU-FERRET, Corinne GONCALVES.

MM Guy PEYRARD, Guy JOLIVET, Bruno MARCON, Pierre DURIEUX, Raymond ABRIAL.

Procurations :

Jean-Marc BOYER à Jean-Paul AULAGNIER, Michel CHAPUIS à M^{me} la Présidente, Jean-Paul LYONNET à M^{me} la Présidente.

Membres de droit avec voix consultative

Titulaires : Colonel Frédéric ROBERT, Directeur – Chef de Corps du Service Départemental d'Incendie et de Secours – Capitaine Jean PESTRE, Président de l'UDSP - Capitaine Stéphane PONS, sapeur-pompier professionnel officier - Adjudant-chef Richard CONCHON représentant des sapeurs-pompiers volontaires non officiers – M. Laurent FAURE, fonctionnaire territorial n'ayant pas la qualité de SPP.

Suppléants : Colonel Guillaume OTTAVI, Directeur adjoint – commandant en second. Sergent-chef Sébastien LAFFONT, représentant des sapeurs-pompiers professionnels non officiers.

Excusés : Médecin-Commandante Hélène JURY, Médecin-chef du Service Départemental d'Incendie et de Secours - Commandant Jean-Michel BERINGER, sapeur-pompier volontaire officier - Capitaine Eric COSTE sapeur-pompier volontaire officier, - Adjudant-chef Damien CHAPUIS, représentant des sapeurs-pompiers professionnels non officiers

Assistaient également à la séance : Lieutenant-Colonel Patrice ACHARD, chef d'État-major, Commandant Xavier MATERAC, chef du groupement opération, Commandant Pascal PERRIN, chef du groupement technique, Madame Aurélie ADAM, cheffe du service finances - Madame Claire-Marie DALMASSO, assistante groupement contentieux finances.

Organisme partenaire du SDIS disposant d'une voix consultative

Excusé : M. Pascal ROMEAS, conseiller aux décideurs locaux.

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

DÉLIBÉRATION N° 2023-03 : Vote du compte administratif



Le compte administratif de l'exercice 2022 s'établit comme suit :

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats antérieurs	Résultat/Solde
Fonctionnement	18 787 722.43 €	19 201 181.18 €	0.00 €	413 458.75 €
Investissement	6 889 915.79 €	7 036 192.76 €	- 214 861.63 €	- 68 584.66 €
<i>dont 1068</i>		1 099 860.86 €		
TOTAL DU BUDGET	25 677 638.22 €	26 237 373.94 €	- 214 861.63 €	344 874.09 €

RESTES A RÉALISER 2022			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
Fonctionnement			
Investissement	3 507 181.97 €	1 164 483.65 €	- 2 342 698.32 €
TOTAL DES RAR	3 507 181.97 €	1 164 483.65 €	- 2 342 698.32 €

RÉSULTAT CUMULE	
Fonctionnement	413 458.75 €
Investissement	- 2 411 282.98 €
TOTAL	- 1 997 824.23 €

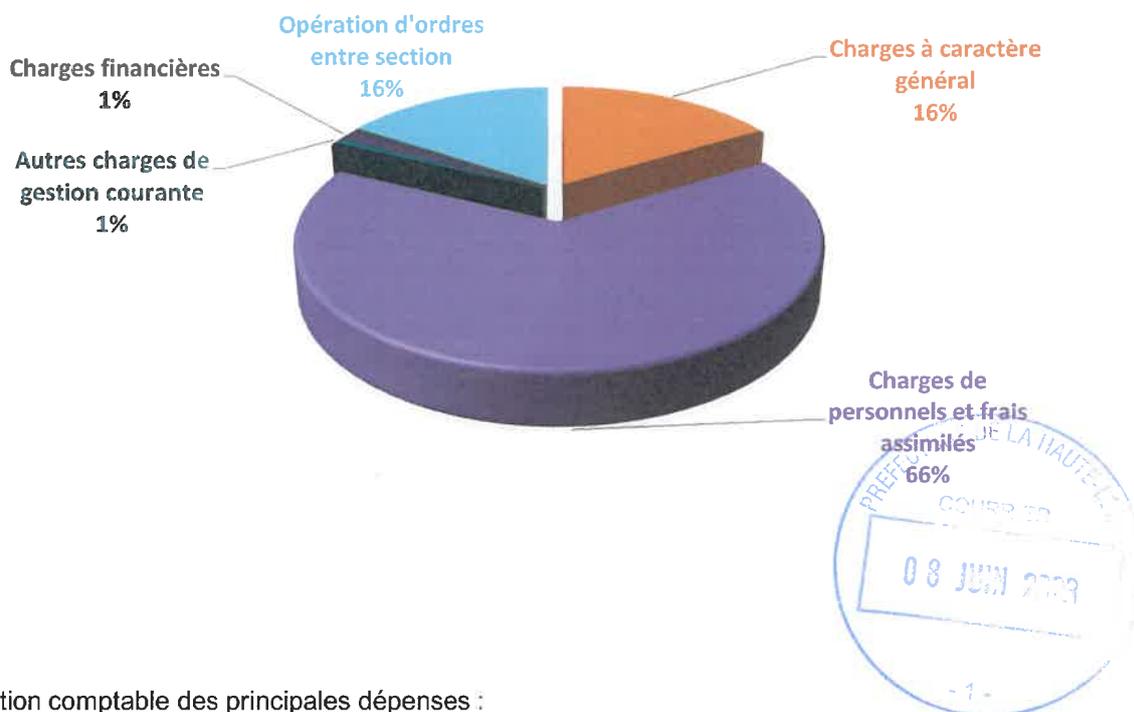
L'exercice 2022 présente un résultat de clôture de 344 874.09 €.

À ce résultat, il convient d'ajouter les restes à réaliser 2022, en dépenses et en recettes, pour un solde négatif de 2 342 698.32 €.

Le résultat cumulé s'élève donc à - 1 997 824.23 €.

A - Section de fonctionnement

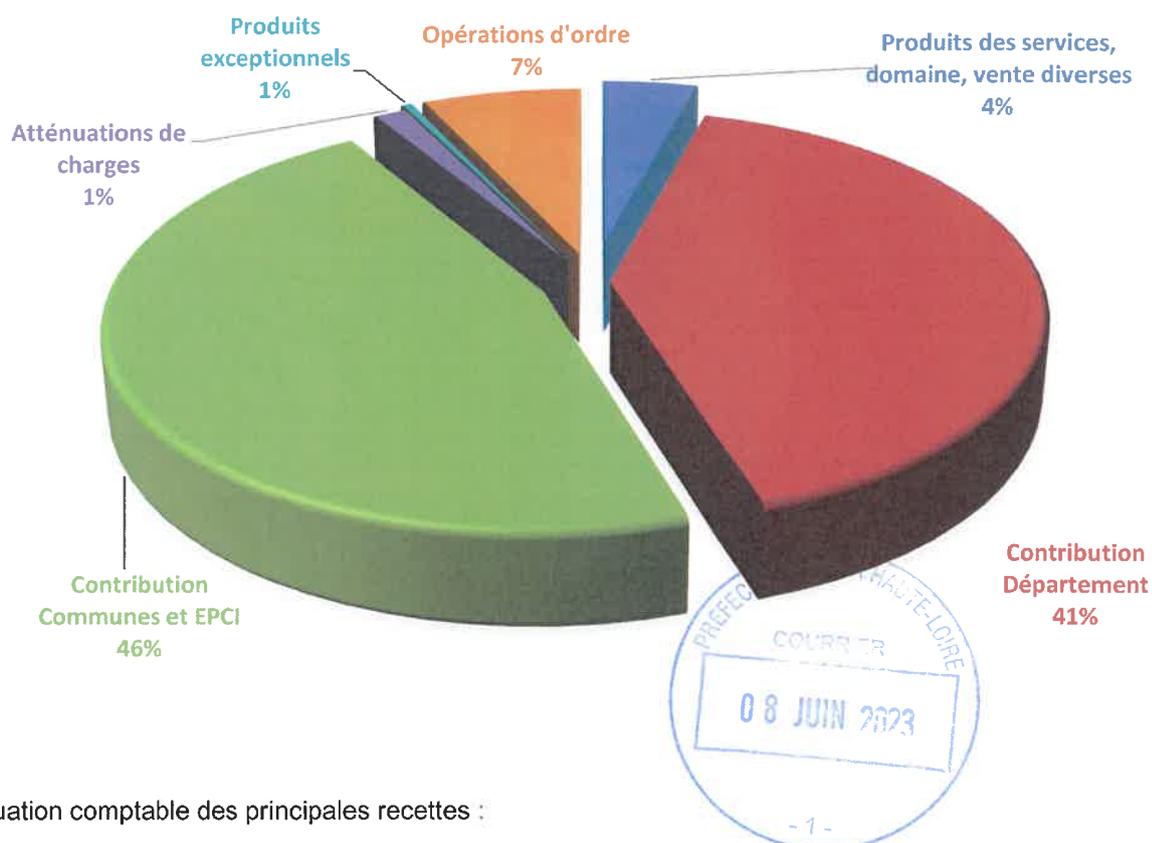
Les principales dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :



Situation comptable des principales dépenses :

Dépenses de fonctionnement - exercice 2022			
Chap./Article	Crédits ouverts 2022	Dépenses réalisées 2022	Taux d'exécution %
TOTAL	19 328 534,98	18 787 722,43	97,20
<i>dont :</i>			
Chap. 011 - Charges à caractère général	3 213 545,99	3 075 916,59	95,72
<i>dont :</i>			
60612 - Energie - électricité	487 272,10	470 817,51	96,62
60622 - Carburants	538 707,52	525 728,70	97,59
6156 - Maintenance	430 124,18	401 151,30	93,26
6262 - Frais de télécommunication	197 432,60	193 965,57	98,24
Chap. 012 - Charges de personnels et frais assimilés	12 783 146,84	12 352 569,63	96,63
<i>dont :</i>			
64111 - Rémunération principale	3 831 450,00	3 626 900,03	94,66
64118 - Autres indemnités titulaires	2 534 437,00	2 511 740,30	99,10
64141 - Indemnités SPV	2 552 027,84	2 486 770,46	97,44
646 - Retraites SPV	610 000,00	600 538,50	98,45
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	141 761,00	125 718,30	88,68
Chap.66 - Charges financières (intérêts)	285 228,60	267 133,90	93,66

Les principales recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

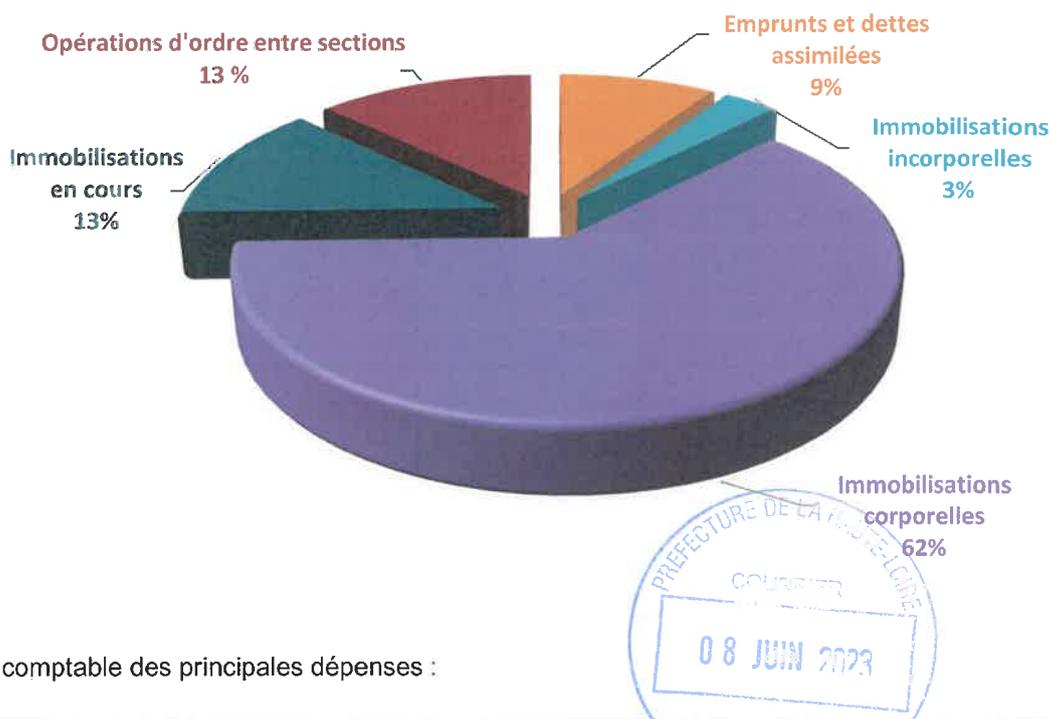


Situation comptable des principales recettes :

Recettes de fonctionnement - exercice 2022			
Chap./Article	Crédits ouverts 2022	Recettes réalisées 2022	Taux d'exécution %
TOTAL	19 328 534,98	19 201 181,18	99,34
<i>dont :</i>			
Chap. 70 - Produits des services, domaine, vente diverses	884 551,72	802 640,72	90,74
<i>dont :</i>			
7061 - Interventions facturées	509 925,00	522 136,53	102,39
70848 - Mise à disposition de personnels	349 626,72	254 111,11	72,68
Chap. 74 - contributions et participations	16 760 866,13	16 745 635,35	99,91
<i>dont :</i>			
7473 - Département	7 851 169,00	7 851 169,00	100,00
7474 - Communes	878 501,88	878 501,89	100,00
7574 - EPCI	7 988 272,12	7 988 272,12	100,00
Chap. 013 - Atténuations de charges	343 837,87	258 016,17	75,04
Chap.77 - Produits exceptionnels	18 250,00	78 292,48	429,00
Chap.042 - opérations d'ordre	1 316 519,26	1 316 519,26	100,00

B - Section d'investissement

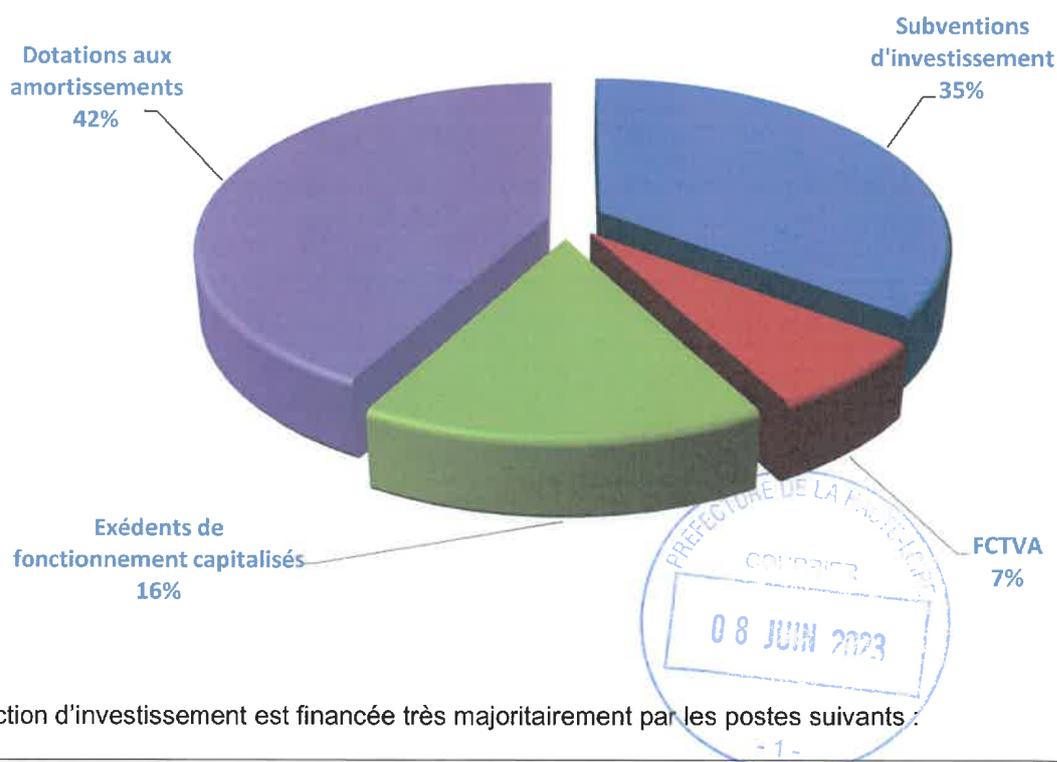
Les principales dépenses d'investissement se répartissent comme suit :



Situation comptable des principales dépenses :

Dépenses d'investissement - exercice 2022			
Chap./Article	Crédits ouverts 2022	Dépenses réalisées 2022 dont RAR	Taux d'exécution %
TOTAL	11 216 181,84	10 397 097,76	92,70
<i>dont :</i>			
Chap. 16 - Emprunts et dettes assimilées	958 222,58	949 362,58	99,08
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles	375 272,60	332 937,51	88,72
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	6 832 476,35	6 396 767,47	93,62
<i>dont :</i>			
21561 - Matériel mobile d'incendie et de secours	4 105 301,50	4 049 346,67	98,64
21562 - Matériel non mobile d'incendie et de secours	808 696,75	799 609,53	98,88
21568 - Autre matériel d'incendie et de secours	147 771,71	143 613,64	97,19
2181 - Installations générales, agencement	732 726,70	438 684,21	59,87
2183 - Matériel informatique	191 181,95	183 079,74	95,76
2188 - Autres immobilisations corporelles	191 181,95	183 079,74	95,76
Chap. 23 - Immobilisations en cours	1 651 818,64	1 296 004,15	78,46
<i>dont :</i>			
Construction CIS Monistrol	1 381 093,87	1 251 197,78	90,59
Construction CIS St Romain Lachalm	29 612,14	29 612,14	100,00
Construction CIS Tence	12 268,63	12 268,63	100,00
Construction CIS Loudes	228 844,00	2 925,60	1,28

Les principales recettes d'investissement se répartissent comme suit :



La section d'investissement est financée très majoritairement par les postes suivants :

Recettes d'investissement - exercice 2022			
Chap./Article	Crédits ouverts 2022	Recettes réalisées 2022 dont RAR	Taux d'exécution %
TOTAL	11 431 044,17	8 200 676,41	71,74
<i>dont :</i>			
Chap. 13- Subventions d'investissement	3 767 000,04	2 487 426,93	66,03
<i>dont :</i>			
1313 - Subvention Département (équipements)	2 893 884,75	2 893 884,75	100,00
1323 - Subvention Département (casernement)	550 004,36	550 004,36	100,00
1324- Subvention Communes (casernement)	323 110,93	212 582,96	65,79
Chap. 10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 582 381,82	1 582 381,82	100,00
<i>dont :</i>			
10222 - FCTVA	482 520,96	482 520,96	100,00
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 099 860,86	1 099 860,86	100,00
Chap. 040 - Dotations aux amortissements	2 902 752,55	2 966 384,01	102,19

La Présidente, Madame Marie-Agnès PETIT, se retire de la séance pour le vote du compte administratif et Madame Sophie COURTINE, 3^{ème} vice-présidente, prend la présidence.

Après avoir entendu l'exposé, les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité le compte administratif 2022 du SDIS 43.

POUR EXTRAIT CONFORME

LA 3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

SOPHIE COURTINE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
SDIS HAUTE LOIRE**

Numéro SIRET : 28430001900023

POSTE COMPTABLE : SGC Le Puy en Velay

M. 61

Compte administratif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2022



(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Pour mémoire - Modalités de vote du budget	4
B1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	5
B2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR dépenses	6
B3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR recettes	7

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble	8
A2.1 - Equilibre financier - Section de fonctionnement	9
A2.2 - Equilibre financier - Section d'investissement	10
B1 - Balance générale - Dépenses	11
B2 - Balance générale - Recettes	12

III - Vote du compte administratif

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	13
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	14
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	18
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	20
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	21
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	25
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	26
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	27
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	28
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	29
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	30
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	31
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	32
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	34

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	43
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44
A2 - Méthodes utilisées	45
A3 - Etat des provisions constituées au 31/12	46
A4 - Etat des charges transférées	47
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	48
A6.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	49
A6.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	50
A6.3 - Etat des opérations liées aux cessions	51
A6.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	52
A6.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	53
A7 - Etat des travaux en régie	54
A8.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A8.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	56
B1.2 - Liste des subventions versées par le SDIS	57
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B3 - Etat des contrats de PPP	59
B4 - Etat des engagements donnés	60
B5 - Etat des engagements reçus	61
B6 - Situation des autorisations de programme	62

SDIS HAUTE LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

B7 - Situation des autorisations d'engagement	63
C - Autres éléments d'information	
C1 - Etat du personnel	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	66
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	67
C3.2 - Liste des établissements publics créés	68
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	69
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	70
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	71
D - Arrêté et signatures	73

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE – MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

POUR MEMOIRE

I – Le conseil d'administration a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	B1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (3)	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	25 677 638,22	26 237 373,94	-214 861,63	A1 344 874,09
Investissement	6 889 915,79	7 036 192,76	(1) -214 861,63	A2 -68 584,66
Dont 1068		1 099 860,86		
Fonctionnement	18 787 722,43	19 201 181,18	(2) 0,00	A3 413 458,75

(1) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 3 507 181,97	III+IV 1 164 483,65	B1 -2 342 698,32
Investissement	I 3 507 181,97	III 1 164 483,65	B2 -2 342 698,32
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes et + si recettes > dépenses.

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	-1 997 824,23
Investissement	A2 + B2	-2 411 282,98
Fonctionnement	A3 + B3	413 458,75

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	B2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./ Art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 507 181,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
709	Programme d'équipement n° 709	1 100,00
720	Programme d'équipement n° 720	2 200,00
20	Immobilisations incorporelles	113 287,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 390 594,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	B3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./ Art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 164 483,65
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	1 164 483,65
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	18 787 722,43	G	19 201 181,18
	Section d'investissement	B	6 889 915,79	H	7 036 192,76

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Résultat de fonctionnement reporté	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	D	214 861,63 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	25 892 499,85	= G + H + I + J	26 237 373,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	3 507 181,97	L	1 164 483,65
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	3 507 181,97	= K + L	1 164 483,65

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	18 787 722,43	= G + I + K	19 201 181,18
	Section d'investissement	= B + D + F	10 611 959,39	= H + J + L	8 200 676,41
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	29 399 681,82	= G + H + I + J + K + L	27 401 857,59

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312-9 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	5 573 396,53	1 316 519,26	6 889 915,79	4 069 808,75	2 966 384,01	7 036 192,76
FONCTIONNEMENT	15 821 338,42	2 966 384,01	18 787 722,43	17 884 661,92	1 316 519,26	19 201 181,18
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	21 394 734,95	4 282 903,27	25 677 638,22	21 954 470,67	4 282 903,27	26 237 373,94

(1) Total des réalisations = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement. Les reports N-1 ne sont pas comptabilisés car ils sont réalisés d'office.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général	3 075 916,59	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	802 640,72
012 Charges de personnel et frais assimilés	12 352 569,63	74 Contributions et participations	16 745 635,35
65 Autres charges de gestion courante	125 718,30	75 Autres produits de gestion courante	77,20
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges	258 016,17
Total dépenses de gestion des services	15 554 204,52	Total recettes de gestion des services	17 806 369,44
66 Charges financières	267 133,90	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels	78 292,48
68 Dotations amortissements et provisions	0,00	78 Reprises amortissements et provisions	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES ET MIXTES	15 821 338,42	TOTAL DES RECETTES REELLES ET MIXTES	17 884 661,92
SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :		2 063 323,50	
(Recettes réelles – Dépenses réelles)			

OPERATIONS D'ORDRE (1)			
042 Opérations d'ordre entre sections	2 966 384,01	042 Opérations d'ordre entre sections	1 316 519,26
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 966 384,01	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 316 519,26
AUTOFINANCEMENT DEGAGE		1 649 864,75	

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	18 787 722,43	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	19 201 181,18
-----------------------------------------	----------------------	-----------------------------------------	----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	18 787 722,43	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 201 181,18
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (2)		413 458,75	

(1) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
EQUILIBRE FINANCIER-SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE		MANDATS EMIS		TITRES EMIS
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	(1)	482 520,96
13	Subventions d'investissement		0,00		2 487 426,93
16	Emprunts et dettes assimilées		949 362,58		0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2)	290 979,80	(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	(2)	3 037 050,00	(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2)	0,00	(3)	0,00
23	Immobilisations en cours	(2)	1 296 004,15	(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00		0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers		0,00		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I	5 573 396,53	II	2 969 947,89

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	2 603 448,64
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections		1 316 519,26		2 966 384,01
041	Opérations patrimoniales		0,00		0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III	1 316 519,26	IV	2 966 384,01

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE =.....	1 649 864,75
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

RESULTATS ANTERIEURS					
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	V	214 861,63	VI		0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII		1 099 860,86

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	I + III + V	7 104 777,42	II + IV + VI + VII	7 036 192,76
---------------------------------------------	--------------------	---------------------	---------------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (5) :.....	-68 584,66
-----------------------------------------------------------	-------------------

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 075 916,59		3 075 916,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 352 569,63		12 352 569,63
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125 718,30		125 718,30
66	Charges financières	267 133,90	0,00	267 133,90
67	Charges exceptionnelles	0,00	63 631,46	63 631,46
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 902 752,55	2 902 752,55
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		15 821 338,42	2 966 384,01	18 787 722,43
+				
Pour information – D 002 Résultat de fonctionnement reporté				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				18 787 722,43

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	337 792,86	337 792,86
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	949 362,58	0,00	949 362,58
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	1 398 210,94		1 398 210,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	219 649,65	0,00	219 649,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 006 173,36	0,00	3 006 173,36
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		978 726,40	978 726,40
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 573 396,53	1 316 519,26	6 889 915,79
+				
Pour information – D 001 Solde d'exécution reporté				214 861,63
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				7 104 777,42

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	258 016,17		258 016,17
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	802 640,72		802 640,72
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	16 745 635,35		16 745 635,35
75	Autres produits de gestion courante	77,20	0,00	77,20
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	78 292,48	1 316 519,26	1 394 811,74
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		17 884 661,92	1 316 519,26	19 201 181,18

+

Pour information – R 002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
--------------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 201 181,18
------------------------------------------------------	----------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	482 520,96	0,00	482 520,96
13	Subventions d'investissement	2 487 426,93	0,00	2 487 426,93
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	48 306,81	48 306,81
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 902 752,55	2 902 752,55
19	Neutral. et régul. d'opérations		15 324,65	15 324,65
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 969 947,89	2 966 384,01	5 936 331,90

+

Pour information – R 001 Solde d'exécution reporté	0,00
-----------------------------------------------------------	-------------

+

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 099 860,86
---------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 036 192,76
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 213 545,99	2 831 439,57	244 477,02	0,00	137 629,40
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	3 213 545,99	2 831 439,57	244 477,02	0,00	137 629,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 783 146,84	12 346 667,63	5 902,00	0,00	430 577,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 761,00	121 038,30	4 680,00	0,00	16 042,70
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	141 761,00	121 038,30	4 680,00	0,00	16 042,70
66	Charges financières	285 228,60	267 133,90	0,00	0,00	18 094,70
67	Charges exceptionnelles	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	1 000,00				
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre entre sections	2 902 752,55	2 966 384,01			-63 631,46
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		19 328 534,98	18 532 663,41	255 059,02	0,00	540 812,55

Pour information					
D002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00				

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 328 534,98	18 532 663,41	255 059,02	0,00	540 812,55
------------------------------------------------------	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	884 551,72	802 640,72	0,00	0,00	81 911,00
74	Contributions et participations	16 760 866,13	16 745 635,35	0,00	0,00	15 230,78
75	Autres produits de gestion courante	260,00	77,20	0,00	0,00	182,80
013	Atténuations de charges	343 837,87	258 016,17	0,00	0,00	85 821,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 250,00	78 292,48	0,00	0,00	-60 042,48
78	Reprises amortissements et provisions	4 250,00	0,00			4 250,00
042	Opérations d'ordre entre sections	1 316 519,26	1 316 519,26			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		19 328 534,98	19 201 181,18	0,00	0,00	127 353,80

Pour information					
R002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 328 534,98	19 201 181,18	0,00	0,00	127 353,80
------------------------------------------------------	----------------------	----------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisations).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (2)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 213 545,99	2 831 439,57	244 477,02	0,00	137 629,40
60218	Autres fournitures consommables	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6042	Achats de prestations de services	2 119,00	2 118,20	0,00	0,00	0,80
60611	Eau et assainissement	22 000,00	19 257,84	0,00	0,00	2 742,16
60612	Energie - Electricité	487 272,10	415 387,99	55 429,52	0,00	16 454,59
60621	Combustibles	78 000,00	60 443,65	16 777,49	0,00	778,86
60622	Carburants	538 707,52	525 728,70	0,00	0,00	12 978,82
60623	Alimentation	27 456,43	22 915,72	1 733,33	0,00	2 807,38
60631	Fournitures d'entretien	24 000,00	21 163,20	1 775,90	0,00	1 060,90
60632	Fournitures de petit équipement	17 080,00	13 561,44	3 021,28	0,00	497,28
60636	Habillement et vêtements de travail	26 328,98	21 751,74	3 386,77	0,00	1 190,47
6064	Fournitures administratives	17 400,00	12 565,85	935,87	0,00	3 898,28
60661	Médicaments	13 926,58	11 842,93	1 355,89	0,00	727,76
60662	Vaccins et sérums	2 031,42	1 996,11	0,00	0,00	35,31
60668	Autres produits pharmaceutiques	4 500,00	2 810,09	1 669,66	0,00	20,25
6067	Produits d'intervention	2 998,19	2 998,19	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	217 377,50	191 350,62	13 022,82	0,00	13 004,06
611	Contrats de prestations de services	16 224,00	15 549,17	0,00	0,00	674,83
6132	Locations immobilières	31 464,11	30 955,37	0,00	0,00	508,74
6135	Locations mobilières	77 606,61	68 017,53	8 929,23	0,00	659,85
614	Charges locatives et de copropriété	2 500,00	2 200,74	0,00	0,00	299,26
61521	Entretien terrains	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	96 639,91	69 550,57	17 416,91	0,00	9 672,43
61551	Entretien matériel roulant	10 820,00	3 497,54	7 308,90	0,00	13,56
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 515,80	22 324,64	572,57	0,00	6 618,59
6156	Maintenance	430 124,18	386 018,14	15 133,16	0,00	28 972,88
6168	Autres primes d'assurance	259 477,00	259 477,00	0,00	0,00	0,00
61821	Abonnements	13 500,00	12 728,07	0,00	0,00	771,93
61828	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6184	Versements à des organismes de formation	130 871,89	65 327,40	57 419,83	0,00	8 124,66
6185	Frais de colloques et de séminaires	635,00	675,00	0,00	0,00	-40,00
6188	Autres frais divers	1 100,00	1 026,00	0,00	0,00	74,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	110,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	7 500,00	4 860,00	202,00	0,00	2 438,00
6228	Divers	660,00	598,00	0,00	0,00	62,00
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 707,02	23 692,61	503,86	0,00	510,55
6236	Catalogues et imprimés et publications	1 577,60	739,61	0,00	0,00	837,99
6241	Transports de biens	5 924,19	5 924,19	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	14 650,00	13 204,58	300,00	0,00	1 145,42
6251	Voyages, déplacements et missions	22 555,98	20 126,10	0,00	0,00	2 429,88
6255	Frais de déménagement	14 947,27	14 947,27	0,00	0,00	0,00
6258	Divers	114 653,56	97 667,78	7 888,02	0,00	9 097,76
6261	Frais d'affranchissement	8 900,00	5 666,58	2 250,47	0,00	982,95
6262	Frais de télécommunications	197 432,60	166 666,22	27 299,35	0,00	3 467,03
627	Services bancaires et assimilés	700,00	519,41	0,00	0,00	180,59
6283	Frais de nettoyage des locaux	37 000,00	36 307,24	144,19	0,00	548,57
6288	Autres remboursements de frais	177 251,55	176 380,54	0,00	0,00	871,01
63513	Autres impôts locaux	1 200,00	790,00	0,00	0,00	410,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	12 783 146,84	12 346 667,63	5 902,00	0,00	430 577,21
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	105 000,00	101 930,10	0,00	0,00	3 069,90
6218	Autre personnel extérieur	33 300,00	24 661,55	5 502,00	0,00	3 136,45
6331	Versement mobilité	29 120,00	27 948,80	0,00	0,00	1 171,20
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	71 750,00	71 461,91	0,00	0,00	288,09
64111	Rémunération principale titulaires	3 831 450,00	3 626 900,03	0,00	0,00	204 549,97
64112	SFT, indemnité résidence	69 000,00	68 368,99	0,00	0,00	631,01

SDIS HAUTE LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

64113	NBI	39 000,00	38 867,74	0,00	0,00	132,26
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	3 900,00	0,00	0,00	-3 900,00
64118	Autres indemnités titulaires	2 534 437,00	2 511 740,30	0,00	0,00	22 696,70
64131	Rémunérations personnel non titulaire	42 200,00	35 520,08	0,00	0,00	6 679,92
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
64136	Indemnités perte d'emploi non titulaire	15 000,00	8 336,16	0,00	0,00	6 663,84
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	2 552 027,84	2 486 770,46	0,00	0,00	65 257,38
64145	Vacations versées aux employeurs	21 000,00	22 906,51	0,00	0,00	-1 906,51
64146	Service de santé	61 000,00	66 914,61	0,00	0,00	-5 914,61
64148	Autres vacances	449 000,00	438 089,41	0,00	0,00	10 910,59
64171	Apprentis - rémunérations	9 500,00	12 452,19	0,00	0,00	-2 952,19
64172	Apprentis - indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	615 400,00	589 201,55	0,00	0,00	26 198,45
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 432 200,00	1 397 993,47	0,00	0,00	34 206,53
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	500,00	668,14	0,00	0,00	-168,14
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	193 000,00	164 240,83	0,00	0,00	28 759,17
646	Allocations de vétérance	610 000,00	600 538,50	0,00	0,00	9 461,50
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	33 000,00	30 881,35	0,00	0,00	2 118,65
6475	Médecine du travail, pharmacie	31 402,00	11 324,95	400,00	0,00	19 677,05
64831	Indemnités aux agents	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6488	Autres charges	4 850,00	4 850,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 761,00	121 038,30	4 680,00	0,00	16 042,70
6512	Droits d'utilisat° informatique en nuage	56 649,00	38 260,89	4 680,00	0,00	13 708,11
6531	Indemnités	25 000,00	23 744,76	0,00	0,00	1 255,24
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	7 429,68	0,00	0,00	570,32
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	51 600,00	51 600,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	512,00	2,97	0,00	0,00	509,03
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		16 138 453,83	15 299 145,50	255 059,02	0,00	584 249,31
66	Charges financières (B)	285 228,60	267 133,90	0,00	0,00	18 094,70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	291 000,00	272 905,61	0,00	0,00	18 094,39
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 368,40	-7 368,36	0,00	0,00	-0,04
6618	Intérêts des autres dettes	1 597,00	1 596,65	0,00	0,00	0,35
67	Charges exceptionnelles (C)	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés(sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (E)	1 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		16 425 782,43	15 566 279,40	255 059,02	0,00	604 444,01
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre entre sections (3)	2 902 752,55	2 966 384,01			-63 631,46
675	Valeurs comptables immobilisation cédée	0,00	48 306,81			-48 306,81
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	15 324,65			-15 324,65
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	2 902 752,55	2 902 752,55			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		2 902 752,55	2 966 384,01			-63 631,46
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 328 534,98	18 532 663,41	255 059,02	0,00	540 812,55
Pour information						
D 002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00			

SDIS HAUTE LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 328 534,98	18 532 663,41	255 059,02	0,00	540 812,55
------------------------------------------------------	---------------	---------------	------------	------	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 368,36

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043*.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés ou restant à employer			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	884 551,72	802 640,72	0,00	0,00	81 911,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	509 925,00	522 136,53	0,00	0,00	-12 211,53
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	349 626,72	254 111,11	0,00	0,00	95 515,61
70878	Remb. frais par des tiers	25 000,00	26 393,08	0,00	0,00	-1 393,08
74	Contributions et participations	16 760 866,13	16 745 635,35	0,00	0,00	15 230,78
744	FCTVA	12 923,13	12 923,13	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	7 851 169,00	7 851 169,00	0,00	0,00	0,00
7474	Participation communes	878 501,88	878 501,89	0,00	0,00	-0,01
7475	Group. coll et coll. statut particulier	7 988 272,12	7 988 272,12	0,00	0,00	0,00
7478	Participation autres organismes	30 000,00	14 769,21	0,00	0,00	15 230,79
75	Autres produits de gestion courante	260,00	77,20	0,00	0,00	182,80
758	Produits divers de gestion courante	260,00	77,20	0,00	0,00	182,80
013	Atténuations de charges	343 837,87	258 016,17	0,00	0,00	85 821,70
6419	Remboursements rémunérations personnel	343 837,87	258 016,17	0,00	0,00	85 821,70
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		17 989 515,72	17 806 369,44	0,00	0,00	183 146,28
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	18 250,00	78 292,48	0,00	0,00	-60 042,48
7711	Dédits et pénalités perçus	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	63 631,46	0,00	0,00	-63 631,46
7788	Autres produits exceptionnels	17 000,00	14 661,02	0,00	0,00	2 338,98
78	Reprises amortissements et provisions (D)	4 250,00	0,00			4 250,00
7815	Rep. prov. ch. fonctionnement courant	4 250,00	0,00			4 250,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		18 012 015,72	17 884 661,92	0,00	0,00	127 353,80
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 316 519,26	1 316 519,26			0,00
7768	Neutralisation des amortissements	978 726,40	978 726,40			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	337 792,86	337 792,86			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 316 519,26	1 316 519,26			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 328 534,98	19 201 181,18	0,00	0,00	127 353,80

Pour information R 002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			
--------------------------------------------------------------	------	------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 328 534,98	19 201 181,18	0,00	0,00	127 353,80
------------------------------------------------------	----------------------	----------------------	-------------	-------------	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
Dépenses d'équipement	8 941 440,00	4 624 033,95	3 507 181,97	810 224,08
- Non individualisées en programmes d'équipement	7 207 748,95	3 225 823,01	3 503 881,97	478 043,97
- Avec AP / CP	21 156,00	21 156,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	7 186 592,95	3 204 667,01	3 503 881,97	478 043,97
- Individualisées en programmes d'équipement	1 733 691,05	1 398 210,94	3 300,00	332 180,11
- Avec AP / CP	1 733 691,05	1 398 210,94	3 300,00	332 180,11
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	958 222,58	949 362,58	0,00	8 860,00
<i>040 Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>1 316 519,26</i>	<i>1 316 519,26</i>		<i>0,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	11 216 181,84	6 889 915,79	3 507 181,97	819 084,08

Pour information D 001 Solde d'exécution reporté	214 861,63			
-----------------------------------------------------	------------	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 431 043,47	7 104 777,42	3 507 181,97	819 084,08
-----------------------------------------------------	----------------------	---------------------	---------------------	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
Recettes d'équipement	6 782 309,80	2 487 426,93	1 164 483,65	3 130 399,22
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	646 120,96	482 520,96	0,00	163 600,00
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>2 902 752,55</i>	<i>2 966 384,01</i>		<i>-63 631,46</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE I	10 331 183,31	5 936 331,90	1 164 483,65	3 230 367,76

Pour information R 001 Solde d'exécution reporté	0,00			
-----------------------------------------------------	------	--	--	--

Pour information 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 099 860,86	1 099 860,86		
----------------------------------------------------------------	--------------	--------------	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 431 044,17	7 036 192,76	1 164 483,65	3 230 367,76
-----------------------------------------------------	----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
TOTAL		7 207 748,95	3 225 823,01	3 503 881,97	478 043,97
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	375 272,60	219 649,65	113 287,86	42 335,09
2031	Frais d'études	68 244,60	24 934,20	7 658,67	35 651,73
2033	Frais d'insertion	9 193,00	9 000,00	0,00	193,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	297 835,00	185 715,45	105 629,19	6 490,36
21	Immobilisations corporelles	6 832 476,35	3 006 173,36	3 390 594,11	435 708,88
2111	Terrains nus	1,00	2,00	0,00	-1,00
2115	Terrains bâtis	14,00	0,00	0,00	14,00
21311	Bâtiments administratifs	65 392,59	13 162,80	5 430,00	46 799,79
21312	Centres d'incendie et de secours	10 000,00	3 240,00	0,00	6 760,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	4 105 301,50	1 208 468,37	2 840 878,30	55 954,83
21562	Matériel non mobile incendie et secours	808 696,75	591 100,80	208 508,73	9 087,22
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	147 771,71	112 498,96	31 114,68	4 158,07
21578	Autre matériel et outillage technique	2 638,61	2 138,47	0,00	500,14
2181	Install. générales, agencements	732 726,70	368 689,74	69 994,47	294 042,49
2183	Matériel informatique	191 181,95	166 138,68	16 941,06	8 102,21
2184	Matériel de bureau et mobilier	27 400,00	22 472,78	4 039,22	888,00
2188	Autres immobilisations corporelles	741 351,54	518 260,76	213 687,65	9 403,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Mandats / Titres émis – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
TOTAL		1 733 691,05	1 398 210,94	3 300,00	332 180,11
709	CONSTRUCTION CS MONISTROL-SUR-LOIRE	1 430 400,19	1 309 265,48	1 100,00	120 034,71
718	CONSTRUCTION CS ST-ROMAIN-LACHALM	35 188,40	35 188,40	0,00	0,00
719	CONSTRUCTION CS TENCE	14 255,46	14 255,46	0,00	0,00
720	CONSTRUCTION CIS LOUDES	253 847,00	39 501,60	2 200,00	212 145,40

(1) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 709
LIBELLE : CONSTRUCTION CS MONISTROL-SUR-LOIRE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : MONISTROL

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 430 400,19	a 1 309 265,48	1 100,00	120 034,71	b 2 105 565,96
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 306,32	27 191,06	1 100,00	-21 984,74	125 209,01
2031	Frais d'études	6 306,32	27 191,06	1 100,00	-21 984,74	125 209,01
21	Immobilisations corporelles	43 000,00	30 876,64	0,00	12 123,36	30 876,64
2184	Matériel de bureau et mobilier	30 000,00	18 060,10	0,00	11 939,90	18 060,10
2188	Autres immobilisations corporelles	13 000,00	12 816,54	0,00	183,46	12 816,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 381 093,87	1 251 197,78	0,00	129 896,09	1 949 480,31
231312	Centres d'incendie et de secours	1 370 000,00	1 242 436,21	0,00	127 563,79	1 587 222,46
2314	Constructions sur sol d'autrui	11 093,87	8 761,57	0,00	2 332,30	362 257,85

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Éléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-1 309 265,48	d - b	-2 105 565,96

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 718
LIBELLE : CONSTRUCTION CS ST-ROMAIN-LACHALM
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : ST ROMAIN

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		35 188,40	a 35 188,40	0,00	0,00	b 811 126,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 576,26	5 576,26	0,00	0,00	46 355,66
2031	Frais d'études	5 576,26	5 576,26	0,00	0,00	46 355,66
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	29 612,14	29 612,14	0,00	0,00	764 770,46
231312	Centres d'incendie et de secours	29 612,14	29 612,14	0,00	0,00	29 612,14
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	735 158,32

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		c - a	-35 188,40	d - b	-811 126,12

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 719
LIBELLE : CONSTRUCTION CS TENCE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : TENCE

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	14 255,46	a 14 255,46	0,00	0,00	b 909 020,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 986,83	1 986,83	0,00	0,00	55 210,61
2031	Frais d'études	1 986,83	1 986,83	0,00	0,00	55 210,61
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 268,63	12 268,63	0,00	0,00	853 810,29
231312	Centres d'incendie et de secours	6 480,49	6 480,49	0,00	0,00	6 480,49
2314	Constructions sur sol d'autrui	5 788,14	5 788,14	0,00	0,00	847 329,80

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
	RECETTES	0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-14 255,46	d - b	-909 020,90

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 720
LIBELLE : CONSTRUCTION CIS LOUDES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : LOUDES

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		253 847,00	a 39 501,60	2 200,00	212 145,40	b 39 501,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	36 576,00	2 200,00	-13 776,00	36 576,00
2031	Frais d'études	25 000,00	36 576,00	2 200,00	-13 776,00	36 576,00
21	Immobilisations corporelles	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00
2111	Terrains nus	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	228 844,00	2 925,60	0,00	225 918,40	2 925,60
2314	Constructions sur sol d'autrui	228 844,00	2 925,60	0,00	225 918,40	2 925,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire
			Réalisations de l'exercice	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	c - a	-39 501,60	d - b	-39 501,60

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Si le SDIS constate des restes à réaliser sur les AP/CP.

(3) Obligatoirement annulés en fin d'exercice.

(4) Réalisations antérieures + Réalisations de l'exercice.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	958 222,58	949 362,58	0,00	8 860,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	953 222,58	949 362,58	0,00	3 860,00
1641	Emprunts en euros	949 362,58	945 503,37	0,00	3 859,21
16874	Dettes - Communes	3 860,00	3 859,21	0,00	0,79
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	6 782 309,80	2 487 426,93	1 164 483,65	3 130 399,22
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	3 767 000,04	2 487 426,93	1 164 483,65	115 089,46
1313	Subv. transf. départements	2 893 884,75	1 840 844,94	1 053 039,81	0,00
1323	Subv. non transf. départements	550 004,36	433 999,03	111 443,84	4 561,49
1324	Subv. non transf. communes	323 110,93	212 582,96	0,00	110 527,97
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	3 015 309,76	0,00	0,00	3 015 309,76
1641	Emprunts en euros	3 015 309,76	0,00	0,00	3 015 309,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
	TOTAL	1 745 981,82	1 582 381,82	0,00	163 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 582 381,82	1 582 381,82	0,00	0,00
10222	FCTVA	482 520,96	482 520,96	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 099 860,86	1 099 860,86	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	163 600,00		0,00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Opérations annulées (2)	Cumul des réalisations (3)
	TOTAL DEPENSES (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette dans la rubrique « Financement par les SDIS ».

(3) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2)
040	DEPENSES (3)	1 316 519,26	1 316 519,26	0,00
13911	Sub. transf cpte rés. Etat, étab. nat.	334 950,66	334 950,66	0,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	2 842,20	2 842,20	0,00
198	Neutralisation des amortissements	978 726,40	978 726,40	0,00
	RECETTES (3)	2 902 752,55	2 966 384,01	-63 631,46
040	Opérations d'ordre entre sections	2 902 752,55	2 966 384,01	-63 631,46
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	15 324,65	-15 324,65
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	0,00	48 306,81	-48 306,81
28033	Frais d'insertion	8 845,85	8 845,85	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	57 936,36	57 936,36	0,00
281311	Bâtiments administratifs	142 294,16	142 294,16	0,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	5 426,63	5 426,63	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	744 794,51	744 794,51	0,00
281532	Réseaux d'alerte	217 024,03	217 024,03	0,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	909 289,14	909 289,14	0,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	307 397,17	307 397,17	0,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	36 911,03	36 911,03	0,00
281578	Autre matériel et outillage technique	19 982,47	19 982,47	0,00
281735	Installations générales (mise à dispo)	31 275,64	31 275,64	0,00
2817532	Réseaux d'alerte (mise à dispo)	13 335,71	13 335,71	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	54 935,46	54 935,46	0,00
28183	Matériel informatique	127 288,42	127 288,42	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	31 225,62	31 225,62	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	194 790,35	194 790,35	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) DF023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Mandats ou titres émis	Crédits annulés (2)
041	DEPENSES (3)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1) – Crédits employés ou restant à employer (Mandats / Titres émis + Charges / Produits rattachés + Restes à réaliser au 31/12).

(3) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 296 015,44	1 287 155,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		953 222,58	949 362,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	949 362,58	945 503,37
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	3 860,00	3 859,21
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		342 792,86	337 792,86
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	337 792,86	337 792,86
020	Dépenses imprévues	5 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 287 155,44	3 507 181,97	214 861,63	5 009 199,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 548 873,51	III 3 385 273,51
Ressources propres externes de l'année (a)		482 520,96	482 520,96
10222	FCTVA	482 520,96	482 520,96
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		3 066 352,55	2 902 752,55
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	8 845,85	8 845,85
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	57 936,36	57 936,36
281311	Bâtiments administratifs	142 294,16	142 294,16
281312	Centres d'incendie et secours construc.	5 426,63	5 426,63
2814	Constructions sur sol d'autrui	744 794,51	744 794,51
281532	Réseaux d'alerte	217 024,03	217 024,03
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	909 289,14	909 289,14
281562	Matériel non mobile incendie et secours	307 397,17	307 397,17
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	36 911,03	36 911,03
281578	Autre matériel et outillage technique	19 982,47	19 982,47
281735	Installations générales (mise à dispo)	31 275,64	31 275,64
2817532	Réseaux d'alerte (mise à dispo)	13 335,71	13 335,71
28181	Installations générales, aménagt divers	54 935,46	54 935,46
28183	Matériel informatique	127 288,42	127 288,42
28184	Matériel de bureau et mobilier	31 225,62	31 225,62
28188	Autres immobilisations corporelles	194 790,35	194 790,35
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	163 600,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 385 273,51	1 164 483,65	0,00	1 099 860,86	5 649 618,02

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 009 199,04
Ressources propres disponibles	IV	5 649 618,02
Solde	V = IV – II (2)	640 418,98

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 234 319,08									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					18 234 319,08									
00000658239	Crédit Agricole	15/03/2012	05/06/2012	05/09/2012	500 000,00	F	Taux Fixe	4,670	108,54	EUR	T	C	O	A1
00000763594	Crédit Agricole	08/03/2013	22/05/2013	22/08/2013	500 000,00	V	Euribor moyen 3 mois + 2.20	2,386	0,00	EUR	T	C	O	A1
00000907509	Crédit Agricole	21/02/2014	16/05/2014	25/08/2014	1 760 000,00	V	Euribor moyen 3 mois + 1.45	1,739	0,00	EUR	T	C	O	A1
020542702	Crédit Mutuel	13/04/2012	15/06/2012	15/09/2012	500 000,00	V	Euribor moyen 3 mois + 2.35	3,210	3,04	EUR	T	C	O	A1
1943143	Caisse d'Epargne	20/12/2019	15/01/2020	25/03/2020	1 500 000,00	F	Taux Fixe	0,990	9,63	EUR	T	C	O	A1
20542703	Crédit Mutuel	27/03/2013	31/07/2013	31/10/2013	500 000,00	V	Euribor 3 mois + 2.05	2,254	2,76	EUR	T	C	O	A1
4388715	Caisse d'Epargne	21/01/2015	15/01/2015	15/01/2016	3 774 999,86	F	Taux Fixe	4,070	4,07	EUR	A	C	O	A1
8418033	Caisse d'Epargne	15/03/2012	25/06/2013	25/09/2013	487 500,00	V	Livret A + 2,35	2,350	3,71	EUR	T	C	O	A1
MIN224774EUR	Sté de Fin. Local	30/11/2004	30/12/2005	01/12/2006	1 153 000,00	F	Taux Fixe	3,330	3,33	EUR	A	P	O	A1
MIN224774EUR	Sté de Fin. Local	30/11/2004	30/10/2006	01/03/2007	1 042 578,42	F	Taux Fixe	4,000	4,06	EUR	T	P	O	A1
MIN244585EUR	Sté de Fin. Local	03/01/2007	31/12/2007	01/02/2008	1 344 000,00	F	Taux Fixe	3,960	4,02	EUR	T	P	O	A1
MIN260959EUR	Sté de Fin. Local	24/07/2008	30/06/2010	01/08/2010	2 550 000,00	F	Taux Fixe	5,010	0,00	EUR	M	C	O	A1
MIN607690EUR	Sté de Fin. Local	20/10/2014	27/11/2015	01/03/2016	2 622 240,80	V	Euribor 3 mois + 1,19	1,190	2,06	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					68 698,02									
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)					68 698,02									
0843199	Caisse d'Epargne	20/06/2008	20/06/2008	20/06/2009	34 801,26	F	Taux Fixe	4,780	0,00	EUR	A	P	O	A1
0843200	Caisse d'Epargne	20/06/2008	20/06/2008	20/06/2009	33 896,76	F	Taux Fixe	5,070	5,14	EUR	A	P	O	A1
Total général					18 303 017,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

SDIS HAUTE LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)										0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				9 855 404,88					953 546,49	378 239,09	0,00	104 801,44
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				9 855 404,88					953 546,49	378 239,09	0,00	104 801,44
00000658239	N	-	A1	242 980,80	9,43	F	Taux Fixe	4,670	25 576,92	10 899,29	0,00	725,20
00000763594	N	-	A1	268 557,72	10,39	V	Euribor moyen 3 mois + 2,20	5,700	25 576,92	14 761,08	0,00	1 467,79
00000907509	N	-	A1	1 035 353,92	11,40	V	Euribor moyen 3 mois + 1,45	4,450	90 030,76	44 570,86	0,00	4 115,24
020542702	N	-	A1	237 500,00	9,46	V	Euribor moyen 3 mois + 2,35	5,350	25 000,00	12 204,89	0,00	499,73
1943143	N	-	A1	1 312 500,00	17,46	F	Taux Fixe	0,990	75 000,00	12 715,32	0,00	201,94
20542703	N	-	A1	268 750,00	10,58	V	Euribor 3 mois + 2,05	4,701	25 000,00	12 161,17	0,00	2 040,41
4388715	N	-	A1	2 306 944,39	10,04	F	Taux Fixe	4,070	209 722,21	93 892,64	0,00	81 849,12
8418033	N	-	A1	250 000,00	9,98	V	Livret A + 2,35	5,100	25 000,00	12 425,84	0,00	200,62
MIN224774EUR	N	-	A1	224 533,23	2,92	V	Euribor 3 mois + 0,13	3,130	72 406,48	7 125,50	0,00	396,80
MIN224774EUR	N	-	A1	279 559,38	3,92	V	Euribor 3 mois + 0,13	3,130	65 774,48	8 093,36	0,00	557,62
MIN244585EUR	N	-	A1	440 768,92	4,84	F	Taux Fixe	3,960	81 346,68	16 256,36	0,00	2 320,62
MIN260959EUR	N	-	A1	1 283 500,00	12,50	F	Taux Fixe	5,010	102 000,00	62 818,79	0,00	4 932,76
MIN507690EUR	N	-	A1	1 704 456,52	12,92	V	Euribor 3 mois + 1,19	4,190	131 112,04	70 314,19	0,00	5 493,59
1643 Emprunts libellés en devises (Total)										0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)										0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)										0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)										0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)										0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)										0,00	0,00	
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)										0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (Total)										0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				26 882,75					4 024,05	1 396,26	0,00	631,05
1681 Autres emprunts (Total)										0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)										0,00	0,00	
1687 Autres dettes (Total)				26 882,75					4 024,05	1 396,26	0,00	631,05
0843199	N	-	A1	14 174,09	5,47	F	Taux Fixe	5,170	2 083,84	742,98	0,00	336,84
0843200	N	-	A1	12 708,66	5,47	F	Taux Fixe	5,070	1 940,21	653,28	0,00	294,21
Total général				9 882 287,63					957 570,54	379 635,35	0,00	105 432,49

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4
A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	9 882 287,63					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des Intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		2017-12-01
	Catégories de biens amortis		
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS	40	29/10/2010
L	PYLONES MISES AUX NORMES ELEC STANDARD TEL	40	29/10/2010
L	MATERIEL MOBILE INCENDIE ET SECOURS	20	29/10/2010
L	MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAU	10	29/10/2010
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	29/10/2010
L	MATERIELS DE TRANSPORT	5	29/10/2010
L	MATERIELS INFORMATIQUES	5	29/10/2010
L	FRAIS ETUDES NON SUIVIES DE TRAVAUX	5	29/10/2010
L	FRAIS INSERTION	5	29/10/2010
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	40	29/10/2010
L	CENTRES INCENDIE ET SECOURS	40	29/10/2010
L	MATERIEL NON MOBILE INCENDIE ET SECOURS	20	29/10/2010
L	AUTRES MATERIEL INCENDIE ET SECOURS	20	29/10/2010
L	OUTILLAGE TECHNIQUE	10	29/10/2010
L	AMENAGEMENT DE CONSTRUCTIONS	40	29/10/2010
L	CONSTRUCTIONS SOL AUTRUI AMORTIES	40	29/10/2010
L	MATERIELS INFORMATIQUES GESTION ALERTE/ANTARES	10	30/06/2011
L	LOGICIELS	10	30/06/2011
L	LOGICIELS GESTION ALERTE / ANTARES	10	30/06/2011
L	SUBVENTIONS FAI	15	18/12/2012
L	SUBVENTIONS RECUES 03	10	01/12/2017

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N						A3
Nature et objet de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N A	Montant des provisions de l'exercice B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							A4
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1424-32 par renvoi de l'article R. 3313-7 du CGCT) – ENTREES	A6.1

Modalité et date d'acquisition	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (1)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 1424-32 par renvoi de l'article R. 3313-7 du CGCT) – SORTIES	A6.2

Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	Valeur nette comptable le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins value (2)	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = Prix de cession - Valeur nette comptable le jour de la cession.

(3) La valeur nette comptable au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A6.3

Pour mémoire	Crédits ouverts
Chapitre 024	163 600,00
Produits des cessions d'immobilisations	

Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	63 631,46
Compte 675	48 306,81
Produits des cessions d'immobilisations	
Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A6.4

Modalité et date d'acquisition (1)	Désignation du bien	N°d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES									A6.5
Modalités et date de sortie (1)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	Valeur nette comptable le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (2)	Valeur nette comptable au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (3)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les sorties réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement. Afficher une ligne par sortie, qu'elle soit totale ou partielle.

(2) Plus ou moins value = Prix de cession - Valeur nette comptable le jour de la cession.

(3) La valeur nette comptable au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A7

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0.00	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0.00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le SDIS.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A7

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 3312-2 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS (Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	B1.2

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT			0,00
		FONCTIONNEMENT			0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)	B2

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-baïls mobiliers				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Crédits-baïls immobiliers				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B3

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B6

AUTORISATION DE PROGRAMME		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
CASERNE/2023	CONSTRUCTION CASERNE 1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOUDES/2021	CONSTRUCTION CIS LOUDES	925 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 657,60	-60 657,60
MONISTROL/2018	CONSTRUCTION CS MONISTROL-SUR-LOIRE	2 302 412,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 309 265,48	-1 309 265,48
ST ROMAIN/2018	CONSTRUCTION CS SAINT-ROMAIN-LACHALM	811 126,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 188,40	-35 188,40
TENCE/2018	CONSTRUCTION CS TENCE	909 020,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 255,46	-14 255,46
TOTAL		4 947 559,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 419 366,94	-1 419 366,94

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B7

AUTORISATION D'ENGAGEMENT		Stocks AE votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenus dans l'année	AE nouvelles votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AE affectées au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1

SDIS 43 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2022

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	CADRES D'EMPLOI	POSTES & EMPLOIS	EFFECTIFS BUDGETAIRES nombre de postes budgétés	EFFECTIFS POURVUS	POSTES VACANTS postes - effectifs pourvus	
1) FILIERE SAPEUR-POMPIER			101	102	101	0	
Contrôleur général	A+	EMPLOIS SUPERIEURS DE DIRECTION	2	0	0	0	
Colonel hors classe	A+			1	1	1	0
Colonel	A+			1	1	1	0
Lieutenant-colonel	A	CAPITAINES COMMANDANTS LIEUTENANTS-COLONELS	12	1	1	1	
Commandant	A			6	7 (2)	6	0
Capitaine	A			5	5	5	0
Lieutenant hors classe	B	LIEUTENANTS	9	3	3	3	
Lieutenant de 1ère classe	B			5	5	5	0
Lieutenant de 2ème classe	B			1	1	1	0
Adjudant	C	SOUS-OFFICIERS	52	31	31	31	
Sergent	C			21	21	21	0
Caporal-chef	C			11	11	11	0
Caporal	C	CAPORAUX	26	15	15	15	
Sapeur	C			0	0	0	0
2) SERVICE DE SANTE ET DE SECOURS MEDICAL			3	3	3	0	
Médecin classe exceptionnelle	A	MEDECINS ET PHARMACIENS	2	0	0	0	
Médecin hors classe	A			0	0	0	0
Médecin classe normale	A			1	1	1	0
Pharmacien classe exceptionnelle	A			0	0	0	0
Pharmacien hors classe	A			0	0	0	0
Pharmacien classe normale	A			1	1	1	0
Infirmier hors classe	A	INFIRMIERS	1	0	0	0	
Infirmier classe supérieure	A			0	0	0	0
Infirmier classe normale	A			1	1	1	0
Total SPP			104	105	104	0	
3) FILIERE ADMINISTRATIVE			20,5	20,5	20,5	0	
Attaché principal	A	ATTACHES TERRITORIAUX	0	0	0	0	
Attaché	A			0	0	0	0
Directeur territorial	A	DIRECTEURS	1	1 (4)	1	0	
Rédacteur principal 1ère classe	B	REDACTEURS TERRITORIAUX	3	1	1	1	
Rédacteur principal 2ème classe	B			1	1	1	0
Rédacteur	B			1	1	1 (5)	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	17	8	8	8	
Adjoint administratif principal de 2ème	C			6	6	6	0
Adjoint administratif	C			2,5	2,5	2,5	0
4) FILIERE TECHNIQUE			20	20	19	1	
Ingénieur hors classe	A	INGENIEURS TERRITORIAUX	1	0	0	0	
Ingénieur principal	A			1	1	1	0
Ingénieur	A			0	0	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	TECHNICIENS TERRITORIAUX	2	2	2	2	
Technicien principal 2ème classe	B			0	0	0	0
Technicien	B	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	3	0	0	0	
Agent de maîtrise principal	C			3	3	3	0
Agent de Maîtrise	C			0	0	0	0
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	14	4	4	4	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C			4	4	4	0
Adjoint Technique	C			6	6	5 (7)	1
Total PATS			40,5	40,5	39,5	1	
5) EMPLOIS NON CITES			1	1	1	0	
Apprentis	C		1	1	1	0	
6) EMPLOIS NON CITES VACATAIRES				0	0	0	
Adjoint technique	C		0	0	0	0	
TOTAL (1+2+3+4+5+6)			145,5	145,5	143,5	1	

- (1)
(2) 1 Commandant mis à disposition de l'ENSOSP. Salaire budgété, remboursé par l'ENSOSP
(3)
(4) 1 agent mis à disposition par le Département. Le SDIS rembourse le salaire
(5) 2 agents détachées à l'Etat ne sont pas comptabilisées
(6)
(7) Avis vacance PUI en cours

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE SDIS	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)			0.00
Autres organismes de regroupement			0.00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	C3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(Avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (1)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M. 61) (1)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (Après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations - Mandats ou titres émis (2)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 22
 Nombre de membres présents : 16 + 3 procurations
 Nombre de suffrages exprimés : 19

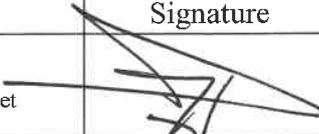
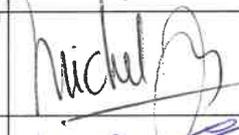
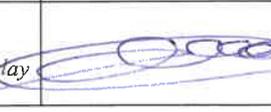
VOTES :

Pour : 19
 Contre : 0
 Abstentions : 0

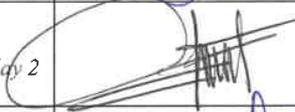
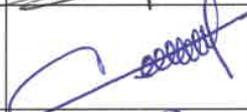
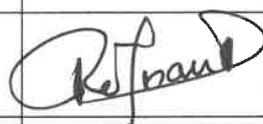
Présenté par la Présidente Marie Agnès PETIT
 Au Puy-en-Velay, le 25 avril 2023

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session le 25 avril 2023
 Au PUY-EN-VELAY

Les membres du conseil d'administration,

Titulaires	Signature	Suppléants	Signature
M. le Préfet		Membre du Corps Préfectoral ou Directeur des services du cabinet SURGET	
M ^{me} Marie-Agnès PETIT Présidente du conseil départemental		M ^{me} Florence TEYSSIER Conseillère départementale d'Aurec-sur-Loire	
M. Raymond ABRIAL Conseiller départemental d'Emblavez-et-Meygal		M. Eric BONCHE Conseiller départemental d'Aurec-sur-Loire	
M. Jean-Paul AULAGNIER Conseiller départemental de Monistrol-sur-Loire		M. Bernard BRIGNON Conseiller départemental du plateau du Haut-Velay Granitique	
M. Jean-Marc BOYER Conseiller départemental de Saint-Paulien		M ^{me} Blandine DELEAU-FERRET Conseillère départementale du Puy-en- Velay 3	
M. Remi BARBE Conseiller départemental du Velay Volcanique		M ^{me} Marie-Pierre VINCENT Conseillère départementale de Saint- Paulien	
M. Michel BRUN Conseiller départemental des Gorges de l'Allier / Gévaudan		M ^{me} Annie RICOUX Conseillère départementale du Pays de Lafayette	
M ^{me} Nicole CHASSIN Conseillère départementale de Sainte-Florine		M. Pascal GIBELIN Conseiller départemental de Sainte-Florine	
M ^{me} Sophie COURTINE Conseillère départementale de Brioude		M. Arthur LIOGIER Conseiller départemental d'Yssingeaux	
M. Philippe DELABRE Conseiller départemental du Mézenc		M ^{me} Nathalie ROUSSET Conseillère départementale du Mézenc	
M ^{me} Christiane MOSNIER Conseillère départementale du Puy-en-Velay		M ^{me} Fanny SABATIER Conseillère départementale d'Emblavez- et-Meygal	

SDIS HAUTE LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

M ^{me} Blandine PRORIOL <i>Conseillère départementale de Bas-en-Basset</i>		M ^{me} Karine PAULET <i>Conseillère départementale des Deux Rivières et Vallées</i>	
M. Olivier CIGOLOTTI <i>Conseiller départemental des Boutières</i>		M ^{me} Corinne BRINGER <i>Conseillère départementale du Puy-en-Velay 2</i>	
M ^{me} Christelle VALANTIN <i>Conseillère départementale du Puy-en-Velay 4</i>		M ^{me} Marie-Laure MUGNIER <i>Conseillère départementale du Velay Volcanique</i>	
M. Jean-Paul VIGOUROUX <i>Conseiller départemental du Puy-en-Velay 2</i>		M ^{me} Christelle MICHEL-DELEAGE <i>Conseillère départementale de Monistrol- sur-Loire</i>	
M. André FERRET <i>Maire de Saint Julien Chapeuil</i>		M. Fernand CHAIZE <i>Maire de Laussonne</i>	
M. Pierre LIOGIER <i>Maire d'Yssingeaux</i>		Mme Patricia GOUDARD <i>Maire de Retournac</i>	
M. Jean-Louis REYNAUD <i>Maire de Landos</i>		M. Pierre GIBERT <i>Maire de Costaros</i>	
M. Michel CHAPUIS <i>Président de la communauté d'agglomération du Puy</i>		M ^{me} Corinne GONCALVEZ <i>Conseillère communautaire de l'agglomération du Puy</i>	
M. Jean-Paul LYONNET <i>Vice-Président de la communauté de communes Marches du Velay Rochebaron</i>		M. Guy JOLIVET <i>Vice-Président de la communauté de communes Marches du Velay Rochebaron</i>	
M. Bruno MARCON <i>Vice-président de la communauté de communes Loire Semène</i>		M. Roland RIVET <i>Vice-président de la communauté de communes Loire Semène</i>	
M. Guy PEYRARD <i>Vice-président de la communauté de communes du Pays de Montfaucon</i>		M. Pierre DURIEUX <i>Vice-président de la communauté de communes du Pays de Montfaucon</i>	
M. Jean-Luc VACHELARD <i>Président de la communauté de communes Brioude Sud Auvergne</i>		M ^{me} Marie-Christine EGLY <i>Vice-Présidente de la communauté de communes Brioude Sud Auvergne</i>	
Colonel Frédéric ROBERT <i>Directeur – Chef de Corps</i>			
Médecin-Commandant Hélène JURY <i>Médecin-Chef du SDIS</i>			
Capitaine Stéphane PONS <i>Sapeur-Pompier Professionnel Officier – CIS Monistrol sur Loire</i>		Lieutenant 1 ^{ère} classe Pierre CHAUSSE <i>SPP Officier - DIR</i>	
Adjudant-chef Damien CHAPUIS <i>SPP non officier CODIS/CIS Le Puy en Velay</i>		Sergent Sébastien LAFFONT <i>SPP non Officier CODIS/CIS Le Puy en Velay</i>	
Commandant Jean-M BERINGER <i>SPV Officier – CIS Langeac</i>		Capitaine Eric COSTE <i>SPV Officier – CIS Saint-Julien- Chapeuil</i>	

Adjudant-Chef Richard CONCHON <i>SPV non Officier</i> <i>CIS Monistrol sur Loire</i>		Caporal-Chef Laurie BOUTHEON <i>SPV non officier</i> <i>CIS Saint-Pal de Chalencon</i>	
M. Laurent FAURE <i>Fonctionnaire territorial n'ayant pas la</i> <i>qualité de SPP</i> <i>Dir</i>		M ^{me} Aurélie ADAM <i>Fonctionnaire territorial n'ayant pas la</i> <i>qualité de SPP</i> <i>Dir</i>	
Capitaine Jean PESTRE <i>Président de l'Union Départementale des</i> <i>Sapeurs-Pompiers</i>			
M. Pascal ROMEAS <i>Conseiller aux décideurs locaux</i>			

Certifié exécutoire par *la présidente*⁽¹⁾, compte tenu de la transmission en préfecture, le ... , et de la publication le ...

A *Le Puy-en-Velay*, le ... *25/04/2023*

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

**La Présidente
du Conseil d'Administration**



Marie-Agnès PETIT



